



COMMUNIQUÉ de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN D'ACTION ANTIDROGUE DE L'UE (2000–2004)

Un rapport «Clichés 1999–2004» éclaire les objectifs de l'UE

(26.10.2004) En approuvant la stratégie antidrogue de l'Union européenne (2000–2004), les dirigeants européens se sont engagés à atteindre six cibles définies pour combattre le phénomène de la drogue. Alors que la **Commission européenne** présente sa Communication sur l'évaluation de la stratégie et du plan d'action antidrogue de l'UE à **Luxembourg** ⁽¹⁾, l'agence de l'UE sur les drogues (**OEDT**) et **Europol** soumettent deux «clichés» sur la situation de la drogue au début de la période couverte par le plan et à la fin (1999 et 2004). Ces «clichés» ont été conçus pour aider la Commission à dégager les tendances d'évolution entre les deux dates et faire la lumière sur les progrès accomplis dans la réalisation des cibles définies.

Ces six cibles sont les suivantes:

- o **Cible 1:** *Diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la prévalence de la consommation de drogues illicites ainsi que le recrutement de nouveaux consommateurs de drogues, particulièrement parmi les jeunes de moins de 18 ans*
- o **Cible 2:** *Diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, l'incidence des effets nocifs des drogues pour la santé et le nombre de décès liés à la drogue*
- o **Cible 3:** *Augmenter de manière significative le nombre de toxicomanes traités avec succès*
- o **Cible 4:** *Diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la disponibilité des drogues illicites*
- o **Cible 5:** *Diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, le nombre de crimes liés à la drogue*
- o **Cible 6 :** *Diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, le blanchiment d'argent et le trafic illicite de précurseurs*

«Ces clichés "avant" et "après" permettent de faire des observations importantes sur la nature générale et les tendances d'évolution de cette situation dynamique et changeante des drogues en Europe» précise **Marcel Reimen, Président de l'OEDT**. «Ils aident non seulement à répondre à des questions telles que "La prévalence de l'usage des drogues a-t-elle augmenté chez les jeunes? ou "La disponibilité des traitements s'est-elle améliorée?", mais encore à fournir de précieuses informations pour l'élaboration des actions stratégiques futures contre les drogues dans l'UE».

Le rapport «Clichés 1999–2004» souligne que l'analyse globale des données aboutit à des conclusions à la fois positives et négatives, et les éléments manifestes témoignant du niveau d'atteinte de ses objectifs par l'UE sont mitigés. Les données suggèrent néanmoins que la stratégie et le plan d'action ont agi comme catalyseurs en faveur d'une augmentation et d'une meilleure coordination des actions antidrogue au niveau européen et ont utilement ouvert la voie à la coordination et à l'évaluation futures des réponses européennes au problème des drogues.

(L'analyse – des données disponibles en 2004 – est limitée aux **15 anciens États membres de l'UE** et les résultats ne reflètent pas nécessairement les tendances actuelles dans l'UE élargie).

Points marquants du rapport

Prévalence

- Le rapport constate, dans ses grandes lignes, que les données disponibles ne révèlent pas de «réduction globale significative» de la prévalence de l'usage des drogues. Cependant, elles démontrent que le niveau de consommation et d'injection d'héroïne semble s'être stabilisé après les augmentations épidémiques des années 1980 et jusque vers le milieu des années 1990, et que le nombre de nouveaux consommateurs de ce type est moins élevé (UE à 15). Il y a eu globalement une stabilisation de la tendance à la hausse de la prévalence de l'usage des drogues observée dans les années 1990, bien que les niveaux demeurent historiquement élevés et que les analyses spécifiques effectuées par pays, sous-groupes ou types de drogue, montrent aussi bien des augmentations que des diminutions. Mais les niveaux croissants de polytoxicomanie sont inquiétants de même que les signes révélateurs de nouveaux problèmes liés à la consommation intensive de cannabis, de cocaïne et d'autres stimulants. Le groupe des personnes les plus exposées aux conséquences nocives de l'usage des drogues est plus hétérogène que dans les années 1990.
- Les données n'apportent pas de preuves convaincantes d'une réduction générale de jeunes ayant commencé à consommer des drogues, et on peut observer, dans certains domaines, une augmentation de la consommation des drogues chez les jeunes. Néanmoins, certains «éléments positifs» ont été relevés. Près de la moitié des pays ayant fourni des informations ont déclaré qu'actuellement les programmes de prévention primaire atteignaient davantage de personnes, étaient mieux structurés et plus clairement basés sur des données objectives.

Préjudices pour la santé et décès liés à la drogue

- Les données montrent qu'à l'échelle de 15 États membres de l'UE une «réduction légère mais statistiquement significative du nombre des décès liés à la drogue a pu être décelée entre 2000 et 2001» peut-être en raison d'une stabilisation de la consommation d'héroïne et d'interventions ciblées sur les comportements à risque. Cette tendance semble s'être poursuivie en 2002, bien que demeurant à des niveaux historiquement élevés. Mais selon le rapport, il est possible que les décès liés à l'usage de stimulants soient en hausse dans certains pays.
- Les résultats montrent que, globalement, l'incidence du VIH chez les consommateurs de drogues illicites s'est stabilisée et serait même en diminution, bien que des augmentations aient été notées dans certains sous-groupes et localités. Il y a lieu de craindre cependant que les progrès réalisés dans certains pays ne conduisent à réduire la priorité de ce problème dans l'agenda de la santé publique et que certains sous-groupes vulnérables se trouvent ainsi exposés au risque d'une nouvelle contamination. Les taux d'infection à l'hépatite B et C demeurent aussi élevés qu'auparavant. Des augmentations considérables ont été observées dans le nombre de seringues distribuées et dans la couverture de la population cible par les programmes d'échange de seringues.

Traitements

- Nous ne disposons pas d'instrument capable de mesurer directement au niveau européen jusqu'à quel point les consommateurs de drogue sont traités avec succès. Les données signalent une augmentation générale du nombre des demandes de traitement enregistrées entre 1999 et 2002 ainsi que certains changements dans les profils des clients traités (moins de consommateurs d'héroïne, des modèles de consommation plus variés/polytoxicomanie). La plupart des pays font état d'augmentations de la disponibilité des traitements pendant la période examinée par le rapport. Des éléments solides témoignent non seulement d'une extension des services fournis (essentiellement des traitements de substitution), mais également de leur diversification. Même si la totalité de ceux qui demandent de l'aide ne pourront pas être traités avec succès, l'augmentation de l'offre globale de traitements se traduira probablement par une augmentation des nombres de traitements réussis.

Disponibilité des drogues*

- Selon le rapport, les saisies de drogues – un indicateur indirect de la disponibilité – ont augmenté dans la plupart des pays pendant la période étudiée, aussi bien en nombre qu'en volume. Sous un jour plus positif, des efforts considérables ont été déployés pour améliorer la coordination et accroître la diversité des initiatives visant à réduire l'offre, ce qui montre le potentiel existant d'amélioration de l'efficacité de la coopération internationale.
- Les données sur les prix et la pureté des drogues illicites – également un indicateur indirect de la disponibilité – montrent une stabilisation ou une baisse des prix de vente au détail de la plupart des types de drogues dans presque tous les pays concernés pendant la période étudiée. (De manière simple, il est reconnu que plus le prix est bon marché ou plus la drogue est pure, plus la drogue est disponible). Les niveaux de pureté de l'héroïne, de la cocaïne et des amphétamines à la vente au détail sont également restés stables.
- Une analyse croisée des indicateurs ne permet pas de suggérer une diminution significative de la disponibilité des drogues dans l'Union européenne.

Criminalité liée à la drogue*

- Entre 1997 et 2002, le nombre de violations de la législation nationale antidrogue signalées (usage, possession, trafic, etc.) a augmenté dans la plupart des pays de l'UE. Des diminutions ont été relevées en 2002 dans certains pays, mais les données doivent être interprétées avec prudence dans la mesure où elles peuvent refléter des fluctuations à court terme.

Blanchiment d'argent et trafic illicite*

- Le rapport souligne que, s'il est impossible d'estimer l'ampleur des profits générés par le blanchiment d'argent, des informations sont néanmoins disponibles en ce qui concerne les mesures spécifiques appliquées au niveau européen et national pour lutter contre ce phénomène. Les informations fournies par les investigations sur le blanchiment d'argent dans les États membres (UE à 15) et les rapports sur les transactions financières suspectes et sur les mouvements monétaires transfrontaliers sont une condition préalable cruciale pour la mise en œuvre d'une stratégie cohérente de lutte contre le blanchiment d'argent et pour en réduire l'impact dans l'UE. Dans l'ensemble, le nombre des transactions suspectes a augmenté pendant la période étudiée.
- En 2001 et 2004 respectivement, Europol a lancé des projets spécifiques ciblant les organisations criminelles impliquées dans le blanchiment d'argent et d'autres délits connexes ainsi que les blanchisseurs d'argent (en particulier les coursiers) et visant à interrompre les flux financiers criminels de l'UE vers des destinations à haut risque et vers les pays source. Dans le contexte du plan d'action, la Commission européenne et les États membres (UE 15) ont évalué le système de surveillance du commerce des précurseurs de drogues. Cela a conduit à un certain nombre de recommandations intégrées à deux règlements du Conseil qui seront d'application à partir d'août 2005.

Vers une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'action de l'UE

Alors même que les dirigeants se préparent à définir les objectifs et les cibles de la prochaine initiative post-2004 de l'UE en matière de stratégie et de plan d'action antidrogue, **le directeur de l'OEDT, Georges Estievenart**, souligne le rôle essentiel que joue l'information dans la définition des politiques et pour l'évaluation des actions: «Le meilleur moyen d'éclairer le processus décisionnel en matière de drogues est de fournir des informations objectives et de compléter celles-ci avec les résultats de l'évaluation. L'évaluation est une condition essentielle à la transparence et à la légitimité de l'action publique et, dans un domaine aussi complexe et controversé que la lutte antidrogue, c'est un outil majeur pour améliorer les politiques».

Notes:

(¹) La «Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur les résultats de l'évaluation finale de la stratégie et du plan d'action antidrogue de l'EU (2000–2004)» est présentée cette semaine par la Commission européenne à la réunion du Conseil Justice et Affaires intérieures au Luxembourg. Le texte intégral de la Communication est disponible sur le site <http://europa.eu.int>

(²) Le **rapport «Clichés 1999–2004»** et une série de **10 documents thématiques de l'OEDT** destinés à informer la Commission européenne pour son évaluation de la stratégie et du plan d'action de l'UE sont également publiés aujourd'hui sur le site Internet de l'agence. Pour plus de détails veuillez consulter <http://snapshot.emcdda.eu.int>

* Indique des cibles pour lesquelles **Europol** et la **Commission européenne** interviennent comme producteurs primaires, et l'OEDT comme producteur secondaire.